

Nom \_\_\_\_\_ adresse : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ commune : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Lieu d'affectation: \_\_\_\_\_

Instituteur	Adjoint élém.	Rééducateur	ULIS école
Professeur d'Ecole	Adjoint Mat.	Psychologue	ULIS collège
PES	Directeur élém nbre classe(s): _____	Maitre E	Adjoint SEGPA
Contractuel PE ou Psy EN	Directeur mat. nbre classe(s): _____	Référent ASH	Directeur SEGPA
Etudiants M1-M2 Alternants	TR (ex ZIL et Brigade)	Adjoint étab. Spécialisé	
AVS/AESH	UPE2A	Directeur étab. Spécialisé	
Détaché	CLM/CLD	PEMF-IMF	En Disponibilité
Congé parental		Directeur école Application	
Congé formation		CPC	Retraité(e)

La FSU-SNUipp 41 pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser les publications syndicales. Je demande à la FSU-SNUipp 41 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la FSU-SNUipp 41.

Temps complet

Le montant de la cotisation est calculé au prorata de la

Temps partiel, quotité : \_\_\_\_\_ % quotité travaillée avec un montant minimal de 89,50 €.

À noter : le montant de la part nationale

(somme reversée par la FSU-SNUipp 41 à la FSU-SNUipp nationale) est de 89,50 €.

### REGLEMENT de la COTISATION :

La cotisation peut être réglée de différentes manières :

- Paiement par prélèvement (voir au verso).
- Par carte bancaire en 1 ou 4 fois sur le site internet <http://41.snuipp.fr>
- Paiement en une ou plusieurs fois par chèque (s) à l'ordre de la FSU-SNUipp41.

\* Je ne souhaite pas être inscrit sur la liste de diffusion de la FSU-SNUipp 41.

### Échelon

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE											
PE HC.											
PE C. Ex.											

**Votre cotisation syndicale 66% moins chère !** Le versement de cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôts de 66% du montant. (Sauf déclaration frais réels) Le montant affiché en italique entre parenthèses à côté de la cotisation correspond au coût réel de l'adhésion. Vous pourrez télécharger votre attestation d'impôt sur votre espace personnel sur le site de la FSU-SNUipp41.

Montants des cotisations				
échelons	Adjoint instit.	Adjoint PE	PE hors-classe	PE C. exceptionnelle
1				<b>232</b> (79)
2		<b>141</b> (48)	<b>201</b> (69)	<b>245</b> (83)
3		<b>146</b> (50)	<b>212</b> (72)	<b>258</b> (88)
4		<b>153</b> (52)	<b>236</b> (80)	<b>275</b> (94)
5		<b>160</b> (54)	<b>252</b> (86)	<b>295</b> (100)
6		<b>163</b> (55)	<b>266</b> (90)	<b>306</b> (103)
7		<b>172</b> (58)	<b>271</b> (92)	<b>321</b> (109)
8	<b>148</b> (50)	<b>184</b> (63)		
9	<b>155</b> (53)	<b>195</b> (66)		
10	<b>165</b> (56)	<b>211</b> (72)		
11	<b>179</b> (61)	<b>226</b> (77)		

Retraité(e)s	
retraite inférieure à 1200€	<b>109</b> (37)
retraite entre 1200 et 1500 €	<b>116</b> (39)
retraite supérieure à 1500€	<b>133</b> (45)

+

Montants à ajouter à la cotisation de base	
Directeur SEGPA et étab. spécialisé	ajouter 20 € à la cotisation d'instituteur ou de PE qui correspond à votre échelon.
Directeur (instit. ou PE)	1 classe : + 3 € 2-3-4 cl. : + 8 € 5 à 9 cl. : + 13 € + 10 cl. : + 15 €
Instit. PE spécialisé PEMF/CPC/CPD	+ 10 €

Cotisations hors échelons	
Etudiant M1-M2	<b>26</b> (9)
Etudiant M2 alternant	<b>34</b> (12)
AESH	<b>26</b> (9)
congé parental, disponibilité, CLM...	<b>89,50</b> (30)
Stagiaire	<b>89,50</b> (30)
Psy En contractuel	<b>172</b> (58)
Professeur des Ecoles contractuel	<b>89,50</b> (30)

Ceci est la grille de la FSU-SNUipp 41, chacun est libre de cotiser plus, par solidarité par exemple.

# Réglez votre cotisation par prélèvement

## Dates prélèvements

29/11  
31/12  
31/01  
28/02  
31/03  
30/04

→ Si vous optez pour la première fois pour ce mode de paiement, complétez le bulletin d'adhésion et le formulaire ci-dessous, **joignez un RIB** et remettez le tout au responsable de votre école ou collège, ou faites parvenir le tout à

**FSU-SNUipp 41 - 35-37 av. de l'Europe  
BP 30836 - 41008 Blois Cedex**

Les collègues qui opteront pour ce mode de paiement n'auront pas à remplir une nouvelle demande de prélèvement pour l'année scolaire 2023/2024.

Il y aura reconduction du système en 6 mensualités, sauf avis contraire de leur part.

→ Les collègues qui avaient déjà opté pour le paiement fractionné n'ont pas à remplir une nouvelle demande de prélèvement. Il y a reconduction du système sauf avis contraire de leur part.

→ Pour toute modification de compte bancaire, il faut obligatoirement remplir à nouveau ce formulaire et fournir le nouveau RIB.

## Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat FSU-SNUipp 41 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp 41.

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.*  
Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la

date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard  
en cas de prélèvement non

**Paiement : Récurrent**

dans les 13 mois  
autorisé.

**Référence Unique Mandat** (réservé au créancier) :

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier**

### Débiteur

Vos Nom Prénom(\*) : .....

Votre Adresse (\*) : .....

.....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

Tél : .....

**Identifiant Créancier SEPA : FR9303285966A**

Nom : FSU-SNUipp 41

Adresse : 35-37 avenue de l'Europe – BP 30836

Code postal : 41008

Ville : BLOIS

Tél : 02 54 42 28 30

Pays : **France**

IBAN(\*)

BIC (\*)

Le (\*) :

A (\*) : .....

Signature (\*) :

*Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».*

*Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*